

Une autre organisation ouvrière britannique qui étendit ses opérations au Canada, ce fut la Société fédérative des travailleurs de bois, qui s'était établie à London, Ont., en 1860, c'est-à-dire 21 ans avant la naissance de la Fraternité unie des charpentiers et des menuisiers, qui est aujourd'hui la principale organisation de ce corps de métiers dans l'Amérique du Nord. Cette fois encore, ces deux groupes jugèrent avantageux de se fusionner; les membres de la Société fédérative devinrent aussi membres de la Fraternité mais sans détruire les liens qui les unissaient au groupement originaire, en vue des bénéfices matériels à en retirer. En 1922, une décision prise par la Fraternité interdisait aux membres des sections de la Société fédérative l'accession à certaines dignités dans les conseils de district, et son refus de reconnaître l'existence des sections de la Société fédérative formées subséquemment à la mise en vigueur du plan d'unification provoqua une scission. Pour sortir de l'impasse, la Société fédérative envoya une délégation au Canada et aux États-Unis, offrant de se fusionner avec la Fraternité. En 1923, cette dernière organisation accorda aux sections de la Société fédérative jusqu'en mars 1924 pour s'unir à elle, avec les mêmes avantages dont elles jouissaient. Cette proposition fut acceptée par toutes les sections ayant leur siège aux États-Unis et quelques-unes du Canada. Les sections canadiennes qui refusèrent ces offres, quoique autonomes en fait, furent considérées comme affiliées à l'organisation britannique jusqu'en 1924, date à laquelle les quartiers généraux d'Angleterre accordèrent leur complète autonomie aux filiales canadiennes qui s'organisèrent alors sous le nom de Charpentiers Amalgamés du Canada.

Les trade-unions du Royaume-Uni se trouvant ainsi presque éliminées, les organisations ouvrières nées dans le continent nord-américain s'y développèrent librement. Ces syndicats ouvriers sont pour la plupart affiliés à la Fédération américaine du travail, laquelle est le porte-parole du prolétariat des États-Unis en matière de législation. Au Canada, l'organisme des syndicats ouvriers internationaux en matière de législation est le Congrès des Métiers et du Travail, en contact étroit avec le mouvement ouvrier international et constitué surtout par des syndicats internationaux affiliés à la Fédération américaine du travail. Grâce à leur carte de route les membres des unions respectives circulent aisément entre les deux pays et jouissent, au sein de toutes les sections locales, des droits et prérogatives des autres membres. Les adhérents canadiens des syndicats internationaux sont éligibles aux fonctions les plus élevées que peuvent conférer ces syndicats et ces honneurs leur ont été décernés à différentes reprises.

Outre les syndicats internationaux, il existe au Canada d'autres groupements ouvriers dépourvus de ce caractère international. Quelques-unes de ces associations ont été formées par d'anciens membres d'unions internationales, qui s'en sont retirés pour différentes raisons; on compte également dans la Puissance un certain nombre d'unions ouvrières indépendantes, nées en certains cas de griefs contre leurs organisations centrales.

Ce coup d'œil sur le développement du syndicalisme au Canada serait incomplet s'il laissait de côté les Chevaliers du Travail, organisation née aux États-Unis en 1869 et ouverte aux ouvriers de tous les métiers. Les Chevaliers du Travail, qui atteignirent leur apogée en 1885 avec environ 1,000,000 de membres, étendirent leur action au Canada, où ils avaient établi des "assemblées" locales et des "assemblées" de district en maintes localités, la province de Québec à elle seule en comptant 17 en 1891. Mais peu après cette dernière date, des dissensions intestines s'élevèrent dans les rangs de l'organisation, causées par les divergences de vues existant entre